



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

Parc national du Canada

Banff

Rapport annuel

2025



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
FAITS SAILLANTS	5
LE PARC NATIONAL BANFF EN CHIFFRES	5
CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL	6
TRANSPORT DURABLE DES PERSONNES	11
EXPÉRIENCES AUTHENTIQUES ADAPTÉES AU TERRITOIRE	13
RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES	15
ÉTABLISSEMENT DE LIENS AVEC LA POPULATION CANADIENNE	16
GESTION DE L'AMÉNAGEMENT	16
COLLECTIVITÉS DU PARC	17
CONNECTIVITÉ RÉGIONALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	18
SECTEURS DE GESTION	19

SOMMAIRE

Le présent rapport souligne les progrès et les réalisations de Parcs Canada dans la gestion du parc national Banff en 2025, guidés par le Plan directeur du parc national du Canada Banff (2022). L'intendance du parc national Banff constitue une responsabilité nationale. En tant que premier parc national du Canada et site du patrimoine mondial de l'UNESCO, Banff joue un rôle de chef de file dans la science de la conservation et la gestion des aires protégées.

En 2025, le parc a accueilli un nombre record de 4 515 168 visiteurs. Pendant les périodes de pointe de l'été et de l'hiver, le laissez-passer Un Canada fort a permis aux gens de découvrir le parc national Banff plus facilement que jamais en offrant l'entrée gratuite dans l'ensemble des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux, ainsi que des possibilités de camping à prix réduit. Alors que les pressions exercées par le nombre de visiteurs continuent de croître chaque année, une gestion responsable du parc demeure essentielle pour équilibrer l'utilisation par les visiteurs et la protection du patrimoine naturel et culturel du parc.

Parcs Canada a le plaisir de présenter son deuxième rapport annuel, qui reflète les progrès réalisés en 2025 dans l'atteinte des objectifs du plan directeur et souligne les priorités en cours pour 2026. Parmi les résultats notables, mentionnons la protection et la remise en état des écosystèmes aquatiques grâce à la surveillance des espèces envahissantes et à la revitalisation de la truite indigène, ainsi que la mise en œuvre d'importantes stratégies de réduction des risques de feu de forêt, le renforcement de l'intégrité écologique du parc et la sécurité des collectivités qui vivent dans le parc.

Les peuples autochtones ont joué un rôle central dans les programmes culturels, en relatant des histoires et en organisant des activités dans tout le parc. La planification communautaire a également progressé grâce à des projets tels que le concours de création de concept pour le réaménagement du pâté de maisons 200 de l'avenue Banff et l'élaboration de l'ébauche du plan communautaire de Lake Louise. Ces projets demeureront les principales priorités de Parcs Canada en 2026.

Grâce à une intendance fondée sur la science, à la collaboration avec les peuples autochtones et à une gestion prudente de l'utilisation par les visiteurs, Parcs Canada continue de respecter son mandat et son engagement à l'égard de la conservation et de la gestion responsable des parcs.

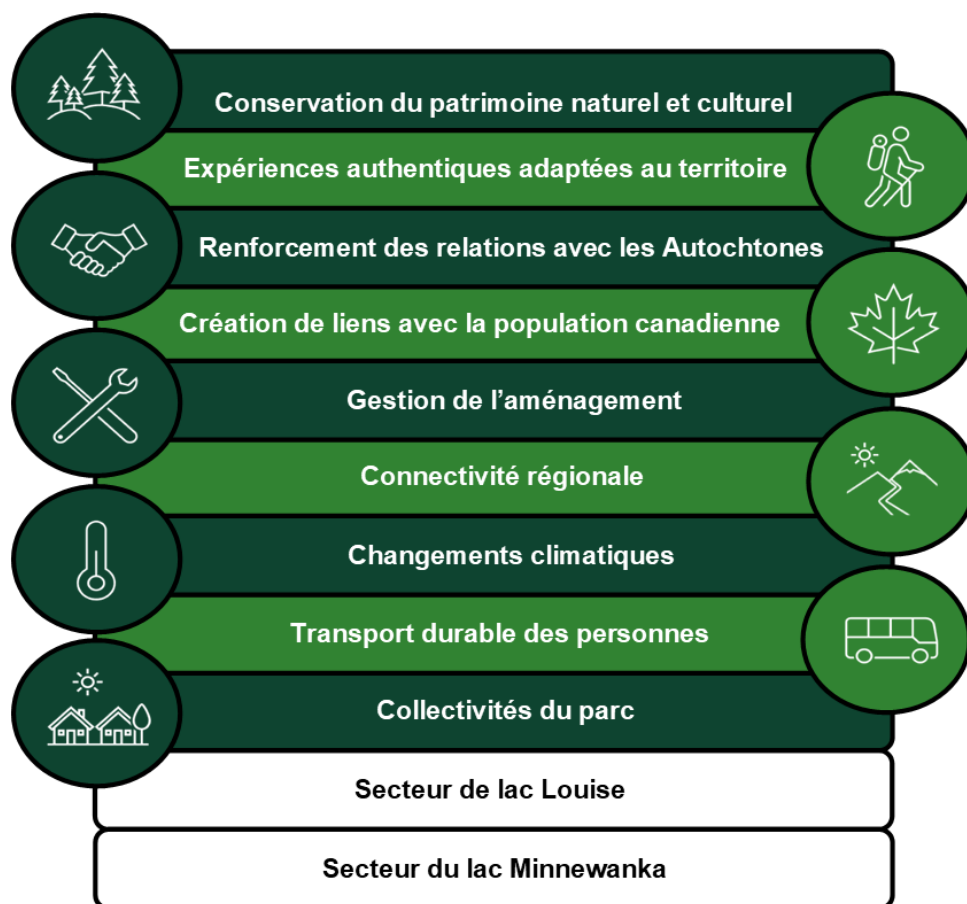
Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

– Mandat de Parcs Canada

INTRODUCTION

Parcs Canada a préparé le présent rapport pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national du Canada Banff, 2022*. Le plan directeur fournit une orientation à long terme pour la gestion du parc, en mettant l'accent sur le respect de la terre, de la faune et de la culture. Il préconise une intendance collaborative avec les peuples autochtones, les partenaires, les collectivités et les visiteurs, et oriente les priorités et les actions de Parcs Canada dans tous les domaines de la gestion du parc.

Il s'agit du deuxième rapport annuel soulignant les réalisations et les progrès principaux réalisés en 2025 dans le cadre du plan directeur de 2022, ainsi que les priorités en cours pour 2026. Le rapport s'articule autour des priorités stratégiques et des secteurs de gestion du plan directeur.



Parcs Canada reconnaît avec gratitude les contributions des peuples autochtones, des intervenants, des visiteurs, des collectivités locales et des entreprises. Leur partenariat continu et leur intendance sont essentiels à la protection du parc national Banff et à la promotion de la connaissance, de l'appréciation et de la jouissance de ce paysage emblématique par le public.

FAITS SAILLANTS

LE PARC NATIONAL BANFF EN CHIFFRES



Espèces aquatiques envahissantes



Expérience de camping des visiteurs



Projet pilote de cyclisme sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow



Programmes d'interprétation dirigés par des Autochtones



Remise en état du paysage



Intervention lors de



Inclut les interventions de l'Expérience du visiteur et de la Conservation des ressources. L'année précédente tenait compte de l'Expérience du visiteur seulement.

Deux fois plus de demandes de bénévolat



Utilisation des navettes ROAM - hausse de **12%**



Fréquentation

En 2025, le parc national Banff a accueilli 4,515 millions de visiteurs, le nombre le plus élevé à ce jour, dépassant de 7,14 % le nombre estimé en 2024. La fréquentation a été particulièrement élevée pendant la période de pointe estivale, avec une augmentation de 9 % du nombre de visiteurs. Les campings de l'avant-pays affichaient complet pendant cette période, totalisant 292 033 nuitées de camping pour l'année. Comme la fréquentation continue d'augmenter chaque année, il est probable que les campings resteront complets dans un avenir prévisible.

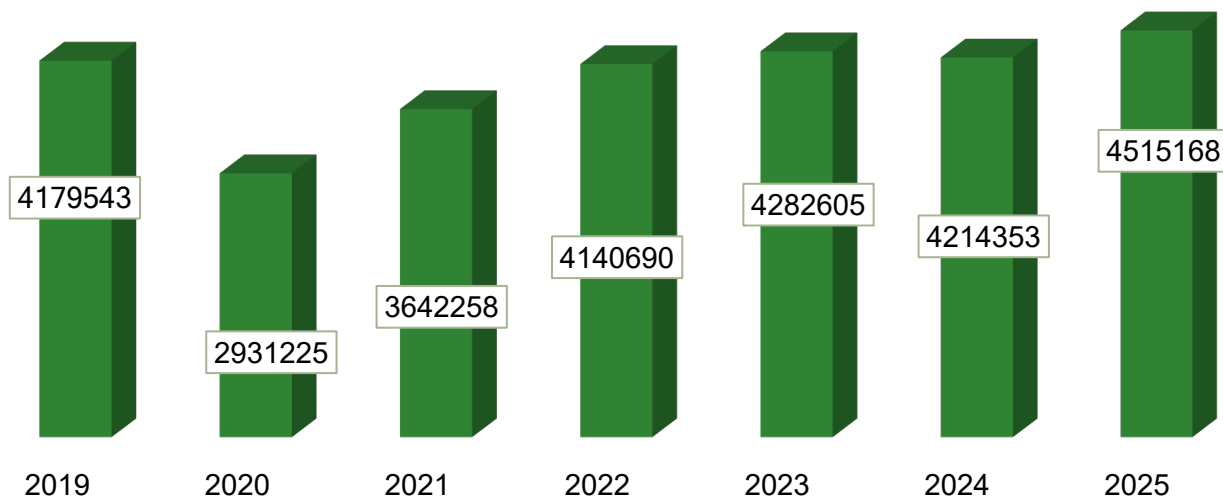


Figure 1 : Fréquentation du parc national Banff par année (Remarque : L'année 2020 a coïncidé avec la pandémie de COVID-19.)

La fréquentation des lieux historiques nationaux (LHN) du parc a également augmenté en 2025. Au cours de l'été, le nombre de visiteurs au LHN Cave and Basin a augmenté de 5,48 % par rapport à 2024, tandis que celui du LHN du Musée-du-Parc-Banff a connu une augmentation remarquable de 112,36 %.

CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Protection des espèces en voie de disparition

En s'appuyant sur les réussites et les leçons tirées du Plan d'action visant des espèces multiples de 2017, Parcs Canada a élaboré un plan mis à jour qui définit les stratégies de rétablissement, de protection et de surveillance des espèces en péril dans le parc national Banff. Le plan comprend 53 mesures de conservation et de rétablissement pour 20 espèces en péril, qui seront jugées prioritaires au cours des 10 prochaines années. La consultation des nations autochtones et des principaux intervenants a été réalisée en 2025. Les plans



provisaires seront mis à la disposition du public pour examen dans le Registre des espèces en péril (LEP) en 2026.

Lutte contre les espèces aquatiques envahissantes

Depuis 2017, Parcs Canada gère de façon adaptative et prévient la propagation des espèces aquatiques envahissantes dans les parcs nationaux des montagnes par la surveillance aquatique, la délivrance de permis et la réalisation d'inspections, l'éducation et la réglementation.

L'année 2025 marquait la cinquième année du Programme de prévention des espèces aquatiques envahissantes (EAE). Les principales initiatives comprenaient des inspections obligatoires avant la mise à l'eau des embarcations motorisées, un programme d'autocertification pour les utilisateurs d'embarcations non motorisées, la surveillance de la conformité et des initiatives d'éducation et de diffusion externe telles que la nouvelle activité de simulation « Ne les relâchez pas dans la nature! ».

La surveillance aux fins de détection précoce et l'échantillonnage d'ADN environnemental (matériel génétique excrété par les organismes) ont été effectués dans plusieurs lacs et plans d'eau hautement prioritaires, sans nouvelle détection de moules envahissantes ou d'autres espèces envahissantes prioritaires. Cependant, l'échantillonnage de poissons sauvages a confirmé la présence de la maladie des reins à évolution chronique dans les lacs Boom et Vista. Les activités de surveillance de 2025 ont également mené à une nouvelle détection de tournis des truites dans le lac Louise. La maladie provient probablement d'embarcations ou de matériel de pêche ayant été utilisés dans la rivière Bow ou un autre plan d'eau contaminé. Ces résultats soulignent l'importance d'accroître la sensibilisation du public, la surveillance continue et la gestion proactive pour maintenir des écosystèmes aquatiques sains.

Afin de renforcer davantage la lutte contre les EAE, Parcs Canada a finalisé en 2025 la Stratégie de prévention des EAE des parcs nationaux des montagnes. Cette stratégie marque une nouvelle étape dans la gestion adaptative en mettant en œuvre une approche coordonnée et cohérente à l'échelle régionale, qui s'appuie sur les mesures existantes, les leçons tirées et les données recueillies.



La stratégie mise à jour introduit un cadre de zonage pour les plans d'eau et améliorera la protection des systèmes plus fragiles où les impacts écologiques des espèces aquatiques envahissantes sont susceptibles d'être les plus importants. Cette approche témoigne d'un changement de méthode, soit la gestion adaptative à long terme des écosystèmes aquatiques à l'échelle régionale plutôt que l'adoption de mesures temporaires réactives. La stratégie sera mise en œuvre sur plusieurs années à partir du printemps 2026, et d'autres mesures seront déployées dans les parcs nationaux des montagnes en 2027.

Revitalisation des truites indigènes

Parcs Canada s'emploie également à réintroduire la truite fardée versant de l'ouest, une espèce indigène, dans les cours d'eau du parc. Les estimations démographiques dans le lac Hidden indiquent que le projet de restauration mené sur place est maintenant achevé avec succès. Le projet de remise en état du ruisseau Cascade est entré dans sa deuxième année. Cette année, les œufs provenaient des lacs Stoney Creek et Fish, l'objectif étant d'accroître la diversité génétique et de constituer une population plus résistante. Les premières évaluations indiquent que bon nombre des truites juvéniles transférées devraient survivre à l'hiver, et des truites d'un an en bonne santé issues du transfert de 2024 ont également été observées. Le projet se poursuivra en 2026.

Par ailleurs, les prélèvements d'ADN environnemental effectués au lac Margaret ont confirmé qu'il ne restait plus aucune truite mouchetée non indigène, ouvrant ainsi la voie à la réintroduction de la truite fardée versant ouest en 2026. Une nouvelle étude d'impact est en cours pour la prochaine phase de ce projet, qui pourrait inclure la remise en état des écosystèmes aquatiques indigènes du ruisseau Fish, du ruisseau Corral, des lacs Consolation et du ruisseau Babel. Ces mesures de remise en état favoriseront le rétablissement de cette espèce menacée et contribueront à la santé et à la résilience globales des écosystèmes aquatiques de Banff.



Réintroduction du bison

Depuis la réussite du projet de réintroduction du bison, les efforts de gestion se sont concentrés sur le maintien de la population croissante de bisons à l'intérieur de la zone de réintroduction prévue, grâce à des outils tels que des clôtures de déviation perméables à la faune et des techniques de rassemblement à faible stress. Parcs Canada a également réalisé des modélisations démographiques et soutenu des travaux de recherche visant à mieux comprendre les interactions entre les bisons et leur environnement, notamment leur impact sur les communautés végétales et les autres espèces sauvages. Ces mesures contribuent à préserver l'équilibre de l'écosystème et à assurer la santé et la pérennité de la population de bisons du parc national Banff.

Fort de son succès en 2024, le Cercle consultatif autochtone a organisé en 2025 la deuxième chasse cérémonielle au bison dans le parc national Banff. Cet événement a marqué une nouvelle étape importante dans le renforcement des partenariats avec les communautés autochtones et de leurs liens avec la terre, tout en soutenant la revitalisation des pratiques de récolte cérémonielles et culturelles.

Gestion des ressources culturelles

En 2025, Parcs Canada a achevé la restauration de l'observatoire météorologique du mont Sulphur, édifice reconnu par le gouvernement fédéral. Construit en 1903 pour soutenir la recherche météorologique dans le parc national Banff, l'observatoire a fonctionné jusqu'en 1933 et demeure un important point d'intérêt dans la région. Le projet a permis de restituer l'édifice selon sa conception d'origine, de réparer la maçonnerie et les fondations endommagées, et de remettre en état les fenêtres, les portes et le système de protection contre la foudre. Ces améliorations assureront la sécurité des visiteurs et préserveront l'intégrité commémorative de l'édifice, permettant aux générations futures de continuer à découvrir et à apprécier l'histoire du parc.

Les travaux se sont également poursuivis pour commémorer le lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada examine actuellement le texte révisé de la plaque commémorative, tandis que les historiens de Parcs Canada recueillent des histoires orales pour compléter une collection d'essais publiés en 2024. Un plan d'interprétation pour l'utilisation de la pierre de date de 1922 provenant de la cabane d'origine a été préparé. Une demande de propositions sera lancée en 2026 pour l'utilisation de matériaux d'origine récupérés lors de la mise hors service afin de les utiliser dans des projets de legs réalisés par des tiers.

Brûlages dirigés et réduction des risques de feux de forêt

En 2025, Parcs Canada a mis en œuvre plusieurs mesures prioritaires visant à réduire les risques de feux de forêt. Des brûlages dirigés ont été effectués aux prés Wigmore pour rétablir les processus écologiques naturels et élargir l'habitat du bison. Des coupe-feu ont été établis dans le secteur du mont Tunnel/sentier du Pied-de-l'Escarpement et à Lake Louise en recourant à l'abattage mécanique des arbres, l'abattage manuel ayant été utilisé dans les zones où l'éclaircie mécanique n'était pas possible. Au cours de l'hiver 2025, la phase 1 du projet de ligne d'arrêt communautaire à Lake Louise a permis d'établir deux unités totalisant 70,1 ha. Plus de 100 ha autour de la ville de Banff ont également été traités par éclaircie au combustible, ce qui a contribué à redonner à la vallée de la Bow sa mosaïque naturelle de forêts et de prairies.



Les mesures prises par Parcs Canada permettront de réduire les risques de feux de forêt pour les collectivités situées dans le parc, de rehausser la sécurité des visiteurs et des résidents, et d'améliorer les corridors fauniques et les habitats de recherche de nourriture à l'écart des routes et des voies ferrées. Les travaux se poursuivront en 2026 dans les environs du mont Tunnel/sentier du Pied-de-l'Escarpement et de la vallée de la Spray/Middle Springs, ainsi que dans le cadre de la phase 2 du projet de ligne d'arrêt communautaire de Lake Louise.

Remise en état et gestion des communautés végétales

Sur les 74 espèces végétales non indigènes répertoriées dans le parc, 36 faisaient l'objet d'une gestion active, les efforts étant concentrés sur les habitats fragiles tels que les prés montagnards et les milieux humides. Une nouvelle espèce envahissante – le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) – a été détectée dans une zone isolée de l'arrière-pays et fera l'objet de mesures de détection précoce et d'intervention rapide.



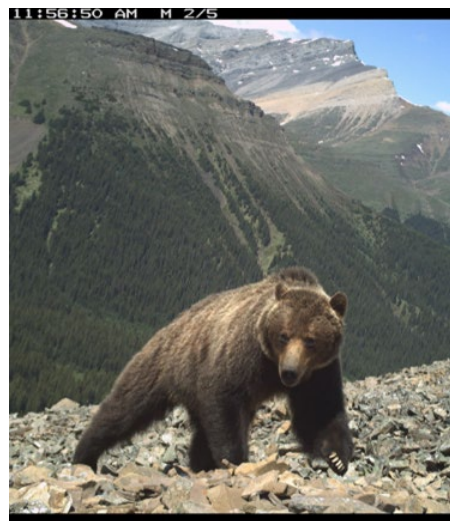
Afin de faciliter l'identification de nouvelles espèces végétales envahissantes, rares ou d'importance écologique, Parcs Canada a encouragé l'utilisation d'iNaturalist, une plateforme de science citoyenne permettant de consigner des observations. Plus de 10 000 plantes ont été répertoriées par le public et les entrées ont été revues par le personnel de Parcs Canada. Par ailleurs, 96 parcelles de surveillance à long terme ont été

mis en place dans la vallée du ruisseau Bryant et dans les environs de la ville de Banff afin d'évaluer les communautés végétales indigènes.

La remise en état de la végétation indigène est également demeurée prioritaire en 2025. Dans l'ensemble du parc, 16 423 arbres ont été plantés et environ 115 000 graines ont été récoltées en vue d'une plantation future. Parmi celles-ci figuraient des espèces résistantes au feu, telles que le douglas de Menzies, ainsi que des espèces en péril, comme le pin à écorce blanche, en danger critique d'extinction, et le pin flexible, en voie de disparition. Prises dans leur ensemble, ces mesures renforcent l'intégrité écologique des communautés végétales du parc national Banff, contribuent à rendre le paysage plus résilient face aux incendies et améliorent l'habitat faunique. Les graines récoltées contribueront également aux efforts de remise en état du parc national Jasper à la suite des feux de forêt de 2024.

Surveillance des grizzlis

Après plus d'une décennie de surveillance des populations de grizzlis dans le parc national Banff, les résultats ont récemment été publiés dans la revue *Ecosphere*. La population de grizzlis du parc est passée d'environ 64 individus entre 2012 et 2014 à 71 entre 2021 et 2023. Cependant, la densité des grizzlis dans un rayon de quatre kilomètres autour des routes asphaltées a diminué de 56 %, probablement en raison d'une mortalité accrue due aux collisions avec des véhicules et des trains, ainsi que du déplacement de ces animaux causé par l'activité humaine. Ces résultats soulignent la nécessité de protéger l'habitat essentiel de l'espèce et de gérer les activités humaines afin de favoriser la conservation à long terme des grizzlis et des autres carnivores du parc.



TRANSPORT DURABLE DES PERSONNES

Transport

Parcs Canada a continué à soutenir la Bow Valley Regional Transit Services Commission et s'est associé à des campagnes de communication et de marketing payantes visant à promouvoir les transports en commun. Ces efforts ont permis au service de transport en commun Roam d'enregistrer une fréquentation record de 2 294 048 passagers au sein du parc national Banff, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2024.

Pour la troisième année consécutive, Parcs Canada a également géré l'initiative de stationnement incitatif au lac



Minnewanka, afin d'aider les visiteurs à se déplacer de manière plus durable, de réduire les embouteillages et d'améliorer leur expérience.

Le lac Louise est l'un des secteurs les plus courus et les plus congestionnés du parc. Afin de réduire les embouteillages, la route du Lac-Moraine est fermée à la circulation des véhicules personnels depuis 2023. En 2025, 115 019 véhicules (dans les deux sens) ont été recensés sur la route du Lac-Moraine entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, ce qui représente une augmentation de 34 % par rapport à 2023 et de 4 % par rapport à 2024. Les navettes de Parcs Canada à destination du lac Louise et du lac Moraine ont effectué 1 069 351 trajets. Pour faciliter les choses, l'accès aux deux lacs a été regroupé en une seule réservation.

Gestion du stationnement et de la circulation

Compte tenu de la forte affluence pendant la saison estivale, Parcs Canada a donné la priorité à une gestion efficace du stationnement et de la circulation, à la diffusion d'informations claires pour les visiteurs et à la mise en place de mesures de conformité dans les aires de fréquentation diurne très fréquentées. Les leçons apprises cette année serviront de base aux stratégies de gestion des visiteurs pour l'été 2026 et au-delà.

Des améliorations ont été apportées aux stationnements et aux voies d'accès pour les visiteurs dans les zones les plus fréquentées du parc. L'aire de pique-nique Fairview, située sur Lake Louise Drive, a été rénovée et réaménagée en 2024, ce qui a permis de faire passer le nombre de places de stationnement disponibles de 40 à 70 pour la saison estivale 2025. Au lac Moraine et au lac Louise, les aires de stationnement ont également été réaménagées pour améliorer l'efficacité, et des supports à vélos supplémentaires ont été installés. Parcs Canada procède actuellement à un examen des aires de stationnement destinées aux visiteurs de passage le long de la promenade des Glaciers afin de cerner les possibilités d'améliorations supplémentaires.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Afin de favoriser la transition vers des modes de transport moins polluants, Parcs Canada a développé l'infrastructure dédiée aux véhicules électriques (VE) dans l'ensemble du parc. À Lake Louise, quatre bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées au centre d'accueil et six autres au Centre des opérations de Parcs Canada. À Banff, deux bornes de recharge publiques supplémentaires ont été installées au Centre administratif du parc national Banff, ainsi que vingt nouvelles bornes au Centre des opérations du parc. Les baux des stations-service de Lake Louise sont en cours de révision afin d'inclure le ravitaillement des véhicules zéro émission parmi les usages autorisés.

Expérience de cyclisme sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow

Parcs Canada a continué de promouvoir les modes de transport actifs en prolongeant de cinq ans (2025-2030) le programme pilote de piste cyclable sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow. Des restrictions saisonnières à la circulation automobile y créent un itinéraire cyclable de 17 km, offrant aux visiteurs une expérience à la fois sécuritaire et mémorable.

Le nombre de cyclistes dans le cadre du programme pilote n'a cessé d'augmenter, passant de 63 695 en 2022 à 93 311 en 2025, ce qui témoigne d'un soutien fort et durable du public à cette initiative. Parcs Canada continuera de se pencher sur les questions relatives à l'expérience du visiteur, à l'accessibilité, à la sécurité, à l'application de la loi et à la gestion de la faune afin de faciliter la prise de décisions à long terme fondées sur les données recueillies dans le cadre du projet pilote.



EXPÉRIENCES AUTHENTIQUES ADAPTÉES AU TERRITOIRE

Programme d'essai de parapente et de deltaplane

En collaboration avec l'Association canadienne de vol libre (ACVL), Parcs Canada a lancé en mai 2025 un programme d'essai de trois ans autorisant la pratique du deltaplane et du parapente récréatifs non motorisés dans le parc national Banff. Afin de ne pas perturber les zones écologiques fragiles et celles très fréquentées par les visiteurs, certaines parties du parc demeurent interdites au décollage et à l'atterrissage. Les pilotes doivent également être membres de la l'ACVL et sont tenus de consigner leurs vols afin de faciliter le suivi et l'évaluation de l'essai.

Programmes d'interprétation

Des supports pédagogiques consacrés à la truite fardée versant ouest, au pin à écorce blanche, au grizzli, au carcajou et au pica ont été élaborés pour divers programmes d'interprétation, notamment des randonnées guidées, des stations d'activité, des spectacles et de la géocachette. Des activités de sensibilisation aux espèces menacées ont été organisées dans le cadre du programme « Campus Club » du zoo de Calgary, tandis que du contenu virtuel a été proposé par le biais du programme « Exploring by the Seat of Your Pants ». Ces initiatives ont permis aux visiteurs et aux élèves de se familiariser avec le patrimoine naturel du parc, tout en les sensibilisant aux espèces menacées et aux efforts de conservation.

Visite guidée d'histoire naturelle

Le lieu historique national Cave and Basin a lancé la visite guidée sur l'histoire naturelle, une expérience guidée d'une heure qui fait découvrir aux visiteurs l'écosystème unique du marais qui entoure les sources thermales Cave and Basin. Cette expérience permet aux visiteurs de mieux comprendre et d'apprécier le paysage en terrasses, la géologie et l'écologie des sources thermales. Cette zone abrite la plus grande biodiversité du parc, notamment la physe des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde.



Programmes d'interprétation dirigés par des Autochtones

Un autre élément marquant de l'année 2025 a été la mise en place de programmes d'interprétation animés par des Autochtones dans l'ensemble du parc.

Tout au long de l'été 2025, des programmes d'interprétation animés par des Autochtones ont été organisés à la place de l'avenue Banff, au lieu historique national Cave and Basin, au camping du Mont-Tunnel, au lac Louise et au lac Moraine.



Sept des huit nations membres du Cercle consultatif autochtone du parc national Banff ont organisé des activités, notamment des démonstrations de danse, le montage et le démontage de tipis, des ateliers d'arts et de savoir-faire traditionnels, des leçons de gigue, la narration de récits, des démonstrations de jeux traditionnels, des prestations de chant et de tambour, des activités de partage culturel, des promenades guidées à la découverte des plantes, des séances de photos et des échanges de questions et réponses. Des vidéos réalisées en collaboration avec les Ktunaxa et les Secwépemc ont également été diffusées dans les campings de Lake Louise dans le cadre des sélections musicales d'avant-spectacle.

Ces programmes ont favorisé le rétablissement des liens rompus avec les terres ancestrales et permis aux visiteurs de mieux comprendre cette culture, avec environ 28 journées de programme, soit 5 869 contacts avec les visiteurs et 47 heures d'activités culturelles.



RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Cercle consultatif autochtone

Le Cercle consultatif autochtone (CCA) a continué de favoriser une participation significative des peuples autochtones à la gestion du parc national Banff. Parmi les principaux projets figuraient la modernisation culturelle du lieu historique national Cave and Basin, le programme d'interprétation du lac Louise et le programme des gardiens autochtones du bison.

Le groupe de travail sur la modernisation culturelle a lancé un projet destiné au grand public qui permettra de mettre en valeur, sur place, les noms autochtones du lieu historique national Cave and Basin. Le CCA a également lancé un projet de panneaux d'interprétation qui présentera les langues et les perspectives autochtones à un point de vue panoramique de premier plan dans le parc national de Banff.

Les préparatifs sont en cours pour une exposition organisée par des Autochtones qui sera mise en place à Lake Louise. Les Nations siégeant au CCA ont aussi présenté leur point de vue sur l'expression de la vérité et sur les contenus liés à certains chapitres sombres de l'histoire du Canada, dans le cadre de ses programmes d'interprétation animés par des Autochtones.

Rétablissement des liens culturels

Conformément aux directives et aux recommandations formulées par le CCA, quatre fermetures à des fins culturelles ont été organisées au lieu historique national Cave and Basin, afin de permettre aux communautés autochtones d'y accéder en exclusivité pour leurs rassemblements et leurs cérémonies à l'occasion des solstices et des équinoxes. Des membres des

communautés de toutes les nations signataires du Traité n° 7 et du district métis de Rocky View, relevant du gouvernement métis d'Otipemisiwak, ont organisé des cérémonies, notamment des purifications par la fumée, des sueries, des cérémonies du calumet et une cérémonie de changement de nom.

ÉTABLISSEMENT DE LIENS AVEC LA POPULATION CANADIENNE

Bénévolat

En 2025, le Programme de bénévolat du parc national Banff a connu une augmentation de 30 % du nombre de bénévoles individuels, qui ont apporté leur soutien à des projets clés liés à la cohabitation entre humains et animaux sauvages, à la surveillance des sentiers et à la campagne annuelle de ramassage des déchets le long de la Transcanadienne. Le personnel de Parcs Canada, les entreprises locales et les membres de la communauté ont également pris part à la collecte annuelle des déchets à Lake Louise, contribuant ainsi à faire de cette région un endroit propre et vert où il fait bon vivre et séjourner.



Comprendre les visiteurs

Parcs Canada a mené des enquêtes dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs afin de mieux comprendre les visiteurs du parc. En tout, 1 751 questionnaires ont été remplis, ce qui a donné des résultats statistiquement représentatifs et significatifs. Les conclusions tirées de ces sondages aideront Parcs Canada à prendre des décisions éclairées concernant ses programmes et ses services, afin de s'assurer que ceux-ci continuent de répondre aux besoins des visiteurs.

GESTION DE L'AMÉNAGEMENT

Réglementation sur l'aménagement des terres

Une nouvelle réglementation en matière d'aménagement du territoire a été mise en œuvre dans tous les parcs nationaux et toutes les réserves de parc national du Canada, en remplacement de règles et de droits demeurés inchangés pendant plus de cinquante ans. Cette réglementation a établi un cadre décisionnel normalisé pour l'évaluation des projets, renforçant ainsi l'engagement de Parcs Canada en faveur d'un processus d'examen rigoureux, transparent et cohérent. Ce cadre tient compte des spécificités locales, s'appuie sur des pratiques exemplaires et favorise la prestation de services de qualité, alors que la fréquentation et les pressions liées au développement ne cessent de croître.

Amélioration des installations destinées aux visiteurs de la promenade des Glaciers

Parcs Canada procède actuellement à un examen des installations destinées aux visiteurs sur une partie de la promenade des Glaciers, notamment l'aire de fréquentation diurne du Lac-Bow, l'aire de fréquentation diurne des Lacs-Waterfowl et le belvédère du Glacier-Crowfoot. Les travaux comprennent également la mise hors service de plusieurs infrastructures désaffectées dans les campings des Lacs-Waterfowl et du Ruisseau-Mosquito, dont la démolition est prévue pour 2026. Ce projet a pour objectif d'améliorer la sécurité publique et l'expérience du visiteur dans les principaux sites, tout en réduisant les besoins en matière de fonctionnement et d'entretien dans les sites moins prioritaires. Il vise également à réduire les émissions de carbone et à minimiser l'impact sur le paysage dans la partie nord du parc.

COLLECTIVITÉS DU PARC

Réaménagement du pâté de maisons 200 de l'avenue Banff

En juin 2025, Parcs Canada a lancé un concours international d'architecture, supervisé par l'Institut royal d'architecture du Canada, en vue de créer un concept pour l'emblématique pâté de maisons 200 de l'avenue Banff. À l'issue d'un rigoureux processus d'évaluation, les six équipes les mieux classées ont été invitées à soumettre des concepts d'aménagement, qui ont été rendus publics au début de 2026 afin de recueillir les commentaires du public. Un jury indépendant évaluera ensuite les propositions, tiendra compte des commentaires du public et formulera une recommandation finale à l'intention de Parcs Canada.



Chaque équipe rassemble un large éventail de compétences, notamment des experts en savoirs autochtones et des spécialistes de l'expérience du visiteur, ce qui témoigne de l'engagement de Parcs Canada à l'égard de l'excellence en matière de conception, du développement durable et de la sensibilisation culturelle. Les valeurs et la vision définies par les peuples autochtones, les intervenants et le grand public lors des consultations précédentes ont été soigneusement intégrées dans les documents fournis aux six équipes.

Réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées de Lake Louise

L'année 2025 a marqué l'achèvement d'un projet de rénovation s'étalant sur plusieurs années visant à rétablir l'efficacité et la capacité nominales de la station d'épuration de Lake Louise. Ces travaux permettront d'améliorer considérablement la qualité des services municipaux fournis à la collectivité de Lake Louise.

Projets de logement du personnel

Dans le cadre de la priorité accordée par le gouvernement du Canada à la lutte contre la pénurie de logements, deux terrains sous-utilisés appartenant à Parcs Canada dans la ville de Banff ont été retenus en vue de leur réaménagement pour créer des logements supplémentaires destinés au personnel. Parcs Canada et la Ville de Banff ont convenu de réaménager conjointement le terrain situé au 409/413, rue Squirrel, dans le but de maximiser le nombre de logements construits tout en partageant les coûts du projet.

Conscientes des risques liés aux feux de forêt et au changement climatique, les deux organisations ont convenu de remplacer les toitures en bardeaux de cèdre de 39 logements du complexe de résidences du personnel de Saddleback Drive, situé dans la localité de Lake Louise, par des toitures résistantes au feu.

CONNECTIVITÉ RÉGIONALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Résumé sur les changements climatiques pour le parc national Banff

En 2025, Parcs Canada a rédigé un résumé sur les changements climatiques concernant le parc national Banff, avec le soutien de spécialistes des changements climatiques du Bureau national de Parcs Canada. Ce résumé donne un aperçu des changements prévus pour les principales variables climatiques selon différents scénarios d'émissions pour la période 2051-2080. On s'attend à ce que les changements climatiques aient des répercussions sur tous les domaines relevant de la responsabilité de Parcs Canada, notamment la santé des écosystèmes, les infrastructures et l'expérience du visiteur. La compréhension des tendances climatiques prévues aidera le personnel à anticiper les impacts éventuels et favorisera la prise de décisions éclairées en matière de planification et d'adaptation.

Un profil sur les changements climatiques a également été établi pour le lac Minnewanka, fournissant des prévisions plus précises pour cette zone très prisée du parc. Ce document constituera une référence importante pour le projet de plan d'aménagement du secteur du lac Minnewanka actuellement en cours.

Sensibilisation aux changements climatiques

Au cours de l'été 2025, Parcs Canada a intégré des éléments liés au changement climatique dans ses programmes de théâtre et ses stations d'activités du lac Louise. En collaboration avec d'autres parcs des montagnes, l'organisation a également appuyé des activités soulignant l'« Année internationale de la préservation des glaciers » des Nations Unies afin de mettre en lumière l'état critique des glaciers, de la neige et de la glace, et de sensibiliser le public aux effets des changements climatiques.

Études sur la connectivité de l'habitat faunique

Parcs Canada a contribué à deux études publiées récemment sur la connectivité de l'habitat faunique régional.

La première étude visait à évaluer la performance des modèles de prévision de la connectivité à l'échelle du Canada pour 17 espèces sauvages. Ces modèles prédictifs généraux servent de base aux décisions en matière de gestion des terres lorsqu'il n'existe pas de modèles propres à certaines espèces. Les résultats montrent que les modèles étaient fiables pour les espèces vivant dans les vallées, comme les loups, mais qu'ils l'étaient moins pour les espèces alpines, telles que les chèvres de montagne et les carcajous.



La deuxième étude a analysé les déplacements des grizzlis depuis la frontière américaine jusqu'au parc national Banff, et a révélé que les routes, les villes et d'autres aménagements réduisaient la connectivité. Bien que les grizzlis aient généralement tendance à éviter les routes, la rareté des ressources alimentaires dans leurs domaines vitaux a poussé davantage d'ours du parc à se nourrir de graminées, de baies et de plantes herbacées poussant en bordure de route, ce qui a accru le risque de conflits entre les humains et les animaux sauvages ainsi que le risque de mortalité.

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent l'importance de préserver la connectivité des paysages et d'utiliser à bon escient les outils prédictifs pour étayer les décisions en matière de gestion des terres.

Plans de gestion des urgences

Le Programme national de coordination de la gestion des urgences de Parcs Canada a été créé en janvier 2025 et met l'accent sur la préparation proactive et tous risques pour protéger les visiteurs, le personnel, les infrastructures et l'intégrité écologique. Le parc national Banff a bénéficié de l'appui de membres du personnel supplémentaires dédiés à l'élaboration de l'ébauche des plans d'urgence et à la prestation de la formation. La planification de la gestion des urgences, en coordination avec les partenaires et les intervenants, se poursuivra en 2026.

SECTEURS DE GESTION

Secteur de Lake Louise

En 2024-2025, Parcs Canada a consulté les intervenants et le public sur les grands axes du Plan communautaire de Lake Louise. Sur la base des commentaires obtenus, un plan provisoire a été élaboré et sera publié en 2026 aux fins de consultation du public et des peuples autochtones. Une évaluation environnementale stratégique a également été réalisée, et un résumé figure dans le plan provisoire.

Le Plan de gestion de l'utilisation par les visiteurs pour le secteur de Lake Louise a également progressé en ce qui concerne l'élaboration de stratégies et de mesures de gestion ainsi que d'activités de surveillance. La consultation préliminaire des intervenants pour la deuxième phase s'est achevée en juin 2025, et la consultation publique a commencé en février 2026, dans le but de finaliser le rapport pour une mise en œuvre plus tard dans l'année.

En 2025, plusieurs modifications ont été apportées aux sentiers dans le corridor Fairview afin de réduire la redondance des sentiers. Ces changements contribueront à atténuer les perturbations anthropiques dans le corridor faunique Fairview tout en maintenant la connectivité essentielle des sentiers entre la collectivité et le lac Louise.

Secteur du lac Minnewanka

En 2025, Parcs Canada a conclu la première phase de consultation du public, des intervenants et des Autochtones visant à définir la portée et les grandes orientations du Plan de secteur du lac Minnewanka. De nombreux commentaires ont été recueillis suivant un large éventail de points de vue et sont résumés dans un rapport *Ce que nous avons entendu*, dont la publication est prévue au début de 2026. Un rapport de synthèse, compilant les connaissances existantes et la situation actuelle pour les sujets prioritaires, a également été élaboré en 2025. Ce rapport aide à établir une compréhension commune de la région telle qu'elle est aujourd'hui, avant de passer à la planification de son avenir. En 2026, le processus de planification de la gestion du secteur passera de l'étape de la documentation à celles de l'établissement de la portée et de l'évaluation pour, enfin, aboutir à la rédaction du plan. Grâce au Plan de secteur du lac Minnewanka, une orientation de gestion claire et propre au secteur, assortie de mesures concrètes, sera élaborée pour guider l'intendance à long terme de cet endroit exceptionnel.





Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada